



AIRF

Association Internationale
des Régions Francophones

La Francophonie de proximité



www.regions-francophones.com

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES RÉGIONS FRANCOPHONES

Accréditée auprès du Conseil Economique et Social de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
et auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Historique

Les trois membres cofondateurs de l'AIRF, de gauche à droite : Oumarou Ag Mohamed Ibrahim, Thierry Cornillet et Abdelkebir Berkia



Au cœur du monde francophone, les Régions ont toutes une place spécifique et un rôle à jouer. De par leurs compétences et les moyens qu'elles consacrent à la coopération internationale, elles peuvent apporter un nouvel élan au développement de la francophonie.



C'est dans ce contexte que les Régions francophones du monde entier se sont réunies lors des « Premières Rencontres Internationales des Régions Francophones », les 3 et 4 octobre 2002 à Charbonnières (France) à l'initiative de la Région Rhône-Alpes et de ses principaux partenaires. Elles ont souhaité mettre en commun leurs expériences en matière de coopération décentralisée.

Les Premières Rencontres Internationales des Régions Francophones », les 3 et 4 octobre 2002, au siège du Conseil régional Rhône-Alpes

Une reconnaissance internationale

L'Organisation Internationale de la Francophonie, (OIF) a accordé à l'AIRF le statut consultatif d'OING.

L'ONU lui a accordé le statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) en juillet 2007.

La voix des Régions adhérentes peut être dorénavant portée jusqu'aux plus hautes instances de l'ONU par le biais de communications écrites et de pétitions.

Au 1er juin 2008, l'AIRF comptait 124 Régions adhérentes issues de 22 pays de la francophonie.

En encourageant la Francophonie de proximité, elle entend concrètement participer au développement d'un espace francophone respectueux des diversités, solidaire et plus prospère.

Les Valeurs de l'AIRF

L'AIRF a pris en compte les quatre axes prioritaires du cadre décennal stratégique adopté lors du Xe Sommet de la Francophonie à Ouagadougou (Burkina Faso) :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- Promouvoir la paix, la démocratie et les Droits de l'Homme ;
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

L'AIRF s'attache à créer et à renforcer les accords de coopération décentralisée entre les collectivités territoriales pour permettre à chaque Région francophone d'être partenaire d'au moins une autre Région francophone.

Elle veille à développer un réseau qui s'appuie sur l'exemple, l'expérience, les idées et le savoir-faire de chaque territoire. Ce qui marche dans une région francophone notamment en matière de développement socio-économique, peut être adapté par d'autres Régions de l'espace francophone. L'expérience des uns peut servir de tremplin aux ambitions et aux initiatives d'autres territoires.

Enfin l'association s'efforce de fédérer les moyens et de regrouper les énergies pour conduire des programmes d'actions communs, correspondant aux besoins de proximité des populations. Elle permet à plusieurs Régions de se regrouper et participer aux programmes qui correspondent le plus à leurs préoccupations.



Les objectifs

Developper la Francophonie de proximité en participant activement à la constitution d'un espace francophone de la solidarité et du développement économique au service des territoires et de leur population.

S'engager en faveur de la formation des hommes, tout particulièrement celle des cadres politiques et techniques des Régions avec notamment pour objectif de les sensibiliser à la nécessité de devenir des partenaires du monde socio-économique.

Encourager la mise en place de nouvelles coopérations inter-régionales bi ou multilatérales dans l'objectif du renforcement du lien régional francophone, de la mobilisation des acteurs de la société civile et de la création de réseaux de solidarité et de développement économique conjoints.

Mutualiser l'expérience et les échanges d'informations notamment par la mise en oeuvre de formations spécifiques destinées aux correspondants des Régions francophones.

Les programmes de l'AIRF

L'AIRF est avant tout un réseau. Pour l'installer et le développer ses membres ont besoin de communiquer entre eux et de se rencontrer. L'AIRF organise des Rencontres internationales des Régions francophones, participe aux manifestations francophones internationales, et propose des sessions de formation pour ses membres sur divers sujets.

Cellules régionales de coopération francophones

L'AIRF a mis en place des Cellules régionales de coopération francophones (CRCF). Chaque Cellule est constituée d'un élu et d'un cadre permanent, agissant en qualité de correspondants permanents de l'AIRF dans une Région adhérente. L'AIRF assure elle-même la formation de ce binôme par des stages spécialement dédiés.

Formation décentralisée « Francophonie, Coopération décentralisée et Informatique »

Cette formation propose de donner une connaissance approfondie de la Francophonie, de la décentralisation et des techniques d'information et de communication. Les Régions acquièrent des outils et des méthodes afin de développer des partenariats interrégionaux.

Formation aux financements internationaux

L'AIRF entend pleinement contribuer au développement d'une francophonie de la proximité, en accélérant le développement des territoires au bénéfice de leurs populations. Il s'agit de donner aux Régions francophones du Nord comme du Sud et à leurs opérateurs, toute l'information pour mobiliser plus efficacement les financements internationaux nécessaires à leur développement dans les domaines du développement durable, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, et de la gestion de l'eau notamment.

Université francophone d'été

Une session annuelle de formation de deux semaines sous forme

d'Université d'été est organisée par l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND) au sein de l'université Jean Moulin Lyon 3. Réservée plus particulièrement aux responsables politiques des Régions francophones et aux décideurs des pays membres de la Francophonie, cette formation s'articule autour de trois thématiques :

- connaissance de la Francophonie
- connaissance de la décentralisation
- connaissance de la coopération décentralisée.

Rencontres Internationales des Régions francophones (Lyon en 2002, Marrakech en 2005, Bamako en 2007)

Ces Rencontres organisées tous les deux ans constituent pour le monde francophone un important rendez-vous ; elles mobilisent en grand nombre, les décideurs locaux : Présidents et responsables de Régions, décideurs publics et privés, institutions nationales et internationales, ONG, société civile.

Elles permettent de confronter les expériences de gouvernance locale et de traiter de thèmes intéressant le développement de la Francophonie.

Production d'outils spécifiques aux besoins de ses membres

- Annuaire des Régions francophones
- Annuaire des experts
- Guide des financements internationaux
- Sites Internet et Extranet destinés aux membres pour communiquer entre eux.

Les partenariats

L'AIRF est membre fondateur du Forum Global des Associations de Régions (FOGAR) qui est l'association mondiale des Régions chargée de faire entendre la voix des Régions dans la mondialisation et de participer à la gouvernance mondiale.

Elle a signé des accords de partenariat avec l'UNITAR (Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche), le Forum Francophone des Affaires (FFA), le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et le MEA-I (Fondation Hewlett Packard).



Elle développe des programmes de formation avec l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND).

Elle bénéficie du soutien de la Région Rhône-Alpes pour son fonctionnement, du ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) français, et de Régions françaises et étrangères francophones pour ses programmes d'action.

Qui peut adhérer ?

L'association internationale des Régions francophones est la seule organisation internationale représentative des pouvoirs régionaux, c'est à dire du premier échelon politique et administratif immédiatement en dessous de l'État. Elle est composée de présidents ou de responsables de collectivités, territoires et communautés régionales où la langue française est soit la langue officielle, soit la langue de communication, soit une langue largement utilisée.

Pourquoi adhérer ?



- Participer à un réseau mondial et faire entendre la voix des Régions dans la mondialisation,
- Favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques nord-nord / nord-sud / sud-sud,
- Encourager et favoriser les processus de décentralisation,
- Faire connaître les besoins de développement et d'investissement des Régions du Sud aux opérateurs et aux responsables socio-économiques du Nord,
- Donner aux populations et aux territoires les moyens de leur développement sur place notamment pour mettre en oeuvre des projets locaux en partenariat avec les autres Régions Francophones,
- Mener une action de solidarité internationale et contribuer aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Comment adhérer ?

Pour adhérer, vous devez adresser à l'AIRF par courrier, télécopie ou courriel un bulletin d'adhésion et une fiche signalétique téléchargeables sur le site internet www.regions-francophones.com.

Cette demande sera soumise pour agrément au Conseil d'administration de l'AIRF.

La cotisation pour l'année 2008 a été fixée à 1000 €, 1500 € ou 2 500 € par Région, calculée selon l'indice de Développement humain des pays francophones (Référence PNUD/ONU/2004).



AIRF
Association Internationale
des Régions Francophones

www.regions-francophones.com

« Bureaux Verts » - 28, rue Benoit Bennier • 69260 Charbonnières-les-Bains - France
Téléphone : +33 4 72 59 46 50 - Télécopie : +33 4 72 59 57 57 • contact@regions-francophones.com